



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2021/21-0208

**CFVU DU 25 FEVRIER 2021**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DOSSIER D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ECOLE DOCTORALE ET SON DEPÔT POUR ÉVALUATION PAR LE HCERES.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 25 février 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE DOSSIER D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ECOLE DOCTORALE ET SON DEPÔT POUR ÉVALUATION PAR LE HCERES.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 26/02/2021.*

Nombre de membres présents	<b>23</b>
Nombre de membres représentés	<b>9</b>
Nombre d'abstentions	<b>10</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>32</b>
Nombre de votes pour	<b>22</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux  
Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.